

MAXIMUM^{MD}

5/8 po (16 mm)

**Perceuse/mélangeur
à couple élevé avec
poignée bêche**



N° de modèle 054-7279-8

IMPORTANT :

Veuillez lire attentivement ce guide avant d'utiliser cet article et le conserver aux fins de consultation ultérieure.

**GUIDE
D'UTILISATION**

TABLE DES MATIÈRES

FICHE TECHNIQUE	4
AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRALE RELATIFS AUX OUTILS ÉLECTRIQUES	5
SYMBOLES	10
LISTE DES PIÈCES	11
ACCESSOIRES	12
FAMILIARISEZ-VOUS AVEC VOTRE PERCEUSE	13
CONSIGNES D'UTILISATION	14
TRUCS ET CONSEILS POUR VOTRE PERCEUSE	18
COMMENT ENTRETENIR LES OUTILS AVEC SOIN	19
DÉPANNAGE	20
GARANTIE	21

REMARQUE : Si des pièces sont manquantes ou endommagées, ou si vous avez des questions, veuillez appeler notre service d'assistance téléphonique sans frais au 1 888 670-6682.



CONSERVEZ CES CONSIGNES

Le présent guide d'utilisation contient un mode d'emploi et des consignes de sécurité importants. Lisez et respectez toutes les instructions lorsque vous utilisez cet article.

DONNÉES TECHNIQUES

Type PDN120CU (désignation PDN de la machine, représentative de la perceuse électrique)

TENSION	120 V~60 Hz
COURANT NOMINAL	10 A
VITESSE À VIDE	0 - 700 TR/MIN
CAPACITÉ MAX. DU MANDRIN	5/8 po (16 mm)
CAPACITÉ DE PERÇAGE	
	BOIS 1 1/2 po (3,8 cm)
	ACIER 5/8 po (16 mm)
CLASSE DE PROTECTION	□/II
POIDS	7 lb 10 oz (3,46 kg)



AVERTISSEMENT!

Certaines poussières créées par le ponçage mécanique, le sciage, le meulage, le perçage et d'autres activités de construction contiennent des substances chimiques connues pour causer le cancer, des malformations congénitales ou d'autres dommages au fœtus. Voici quelques exemples de ces substances chimiques :

- Plomb provenant des peintures à base de plomb;
- Silice cristalline provenant des briques et du ciment, ainsi que d'autres produits de maçonnerie; et
- Arsenic et chrome provenant du bois de construction chimiquement traité.

Le risque que présentent ces expositions varie en fonction de la fréquence de ce type de travail. Pour réduire l'exposition à ces substances chimiques, travaillez dans un endroit bien aéré, avec un équipement de sécurité approuvé, tel qu'un masque antipoussières spécialement conçu pour filtrer les particules microscopiques.



AVERTISSEMENT!

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques dont le plomb, le phtalate ou le bisphénol A qui sont connus pour causer le cancer, des anomalies congénitales ou d'autres dommages à la reproduction. Veuillez vous laver les mains après l'utilisation.



AVERTISSEMENT!

Lisez toutes les consignes et avertissements de sécurité. Le non-respect des avertissements et consignes ci-après peut entraîner des chocs électriques, un incendie ou de graves blessures.

Conservez toutes les consignes et avertissements pour référence ultérieure.

- Le terme outil électrique dans les avertissements fait référence à votre outil électrique (à fil) ou votre outil électrique alimenté par batterie (sans fil).

SÉCURITÉ DE L'ESPACE DE TRAVAIL

- a) Gardez l'aire de travail propre et bien éclairée. Les endroits encombrés ou sombres sont propices aux accidents.
- b) N'utilisez pas d'outils électriques dans les environnements explosifs, par exemple en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables. Les outils électriques produisent des étincelles qui pourraient enflammer ces matières.
- c) Gardez les enfants et les spectateurs à distance lors de l'utilisation d'un outil électrique. Les distractions peuvent entraîner la perte de son contrôle.

SÉCURITÉ RELATIVE À L'ÉLECTRICITÉ

- a) Les fiches d'outil électrique doivent correspondre à la prise électrique. Ne modifiez pas la fiche d'aucune façon. N'utilisez pas de fiches d'adaptation avec les outils électriques mis à la terre. L'emploi d'une fiche non modifiée et de la prise correspondant exactement à la fiche réduit le risque de choc électrique.
- b) Évitez tout contact avec les surfaces mises à la terre comme les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs. Les risques de décharge électrique sont accrus lorsque votre corps est en contact avec une surface mise à la terre.
- c) N'exposez pas les outils électriques à la pluie ni à des conditions humides. Toute introduction d'eau dans l'outil électrique augmente le risque de décharge électrique.
- d) N'utilisez pas le cordon de façon abusive. N'utilisez jamais le cordon pour transporter, tirer ou débrancher l'outil électrique. Tenez le cordon à l'écart de la chaleur, de l'huile, des bords tranchants et des pièces mobiles. Un cordon endommagé ou emmêlé augmentera le risque de chocs électriques.
- e) Lors de l'utilisation d'un outil électrique à l'extérieur, employez uniquement une rallonge qui peut être utilisée à l'extérieur. L'utilisation d'un cordon conçu pour l'usage en extérieur réduit le risque de choc électrique.
- f) Si l'utilisation d'un outil électrique dans un endroit humide est inévitable, utilisez une prise de courant protégée par un disjoncteur différentiel. L'utilisation d'un disjoncteur différentiel réduit le risque de choc électrique.

SÉCURITÉ PERSONNELLE

- a) Restez vigilant, faites attention à ce que vous faites et faites preuve de bon sens lorsque vous utilisez un outil électrique. N'utilisez pas d'outil électrique lorsque vous êtes fatigué, malade, ou sous l'influence de l'alcool, de drogues ou de médicaments. Un moment d'inattention lors de l'utilisation d'un outil électrique peut entraîner des blessures graves.
- b) Utilisez un équipement de protection individuel. Portez toujours des lunettes de sécurité. Un équipement de protection tel que masque antipoussières, des chaussures de sécurité antidérapantes, un casque de sécurité, ou un casque antibruit utilisé dans des conditions appropriées réduiront le risque de blessures.
- c) Évitez le démarrage accidentel. Assurez-vous que le bouton Marche/Arrêt est en position d'arrêt avant de brancher l'outil dans une prise de courant et/ou d'insérer le bloc-batterie dans l'outil, de soulever ou de porter l'outil. Porter des outils le doigt sur le bouton Marche/Arrêt et brancher des outils dont le bouton Marche/Arrêt est en position de marche sont des conduites propices aux accidents.
- d) Retirez les clés de réglage avant de mettre l'outil électrique en marche. Une clé laissée sur la pièce tournante d'un outil électrique peut causer des blessures.
- e) Ne tendez pas le bras trop loin. Gardez toujours une bonne posture et un bon équilibre. Cela permet de mieux contrôler l'outil en cas de situations imprévues.
- f) Habillez-vous correctement. Ne portez pas de vêtements amples ni de bijoux. Gardez les cheveux, les vêtements et les gants à l'écart des pièces mobiles. Les vêtements amples, les bijoux et les cheveux longs risquent d'être happés dans les pièces mobiles.
- g) Si les outils sont équipés de dispositifs de dépoussièrement, assurez-vous qu'ils sont connectés et correctement utilisés. L'utilisation de ces dispositifs de dépoussièrement peut réduire les dangers présentés par la poussière.
- h) Ne sous-estimez pas les mesures de sécurité à prendre et ne laissez pas l'habitude vous mener à la négligence, même si vous êtes un utilisateur chevronné. Un manque d'attention peut conduire à de graves blessures en moins d'une fraction de seconde.

UTILISATION ET ENTRETIEN DES OUTILS ÉLECTRIQUES

- a) Ne forcez pas l'outil. Utilisez le bon outil pour le travail à effectuer. Un outil approprié exécutera le travail plus efficacement et de façon moins dangereuse s'il est utilisé dans les limites prévues.
- b) N'utilisez pas l'outil si le bouton Marche/Arrêt ne permet pas de le mettre en marche ou de l'arrêter. Tout outil qui ne peut pas être contrôlé par son bouton Marche/Arrêt est dangereux et doit être réparé.
- c) Débranchez la fiche de la source d'alimentation ou la batterie de l'outil électrique avant de procéder à tout réglage, changement d'accessoires, ou encore au rangement des outils électriques. De telles mesures de sécurité préventives réduisent les risques de mise en marche accidentelle de l'outil.
- d) Rangez les outils électriques au repos hors de la portée des enfants. Ne laissez aucune personne qui n'est pas familière avec l'outil électrique, ou ces consignes, utiliser l'outil électrique. Un outil électrique constitue un danger dans les mains d'un utilisateur inexpérimenté.
- e) Entretien des outils électriques. Vérifiez si des pièces mobiles sont désalignées, grippées ou endommagées, ou sont dans tout autre état qui nuirait au bon fonctionnement de l'outil. Si l'outil est endommagé, veillez à le faire réparer avant de l'utiliser. De nombreux accidents sont causés par un entretien inadéquat des outils électriques.
- f) Gardez les outils bien affûtés et propres. Des outils de coupe bien entretenus munis de bords tranchants réduisent le risque de blocage et facilitent leur contrôle.
- g) Utilisez l'outil électrique, les accessoires et les mèches, etc. conformément à ces instructions pour les applications pour lesquelles ils sont conçus, en tenant compte des conditions et du type de travail à exécuter. L'emploi d'un outil électrique pour une fonction pour laquelle il n'a pas été conçu peut occasionner une situation dangereuse.
- h) Veillez à ce que les poignées et surfaces de préhension soient toujours sèches, propres et exemptes de traces de graisse ou d'huile. Avec des poignées et surfaces de préhension glissantes, la sécurité et le contrôle de l'outil ne peuvent pas être assurés dans des situations imprévues.

RÉPARATION

- a) Faites réparer l'outil par un technicien qualifié qui n'utilisera que des pièces de rechange identiques. Cela garantit le maintien de la sécurité de l'outil électrique.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ CONCERNANT LA PERCEUSE

1) CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR TOUTES LES OPÉRATIONS

- a) Utilisez les poignées auxiliaires fournies avec l'outil. La perte de contrôle de l'outil peut causer des blessures.
- b) Tenez l'outil électrique par les surfaces de prise isolées pendant toute opération où l'accessoire de coupe peut entrer en contact avec des fils cachés ou son propre cordon. En cas de contact avec un fil sous tension, les parties métalliques exposées de l'outil seraient électrifiées, exposant l'utilisateur à un risque de choc électrique.

2) CONSIGNES DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION DE FORETS LONGS

- a) Ne faites jamais fonctionner l'outil à une vitesse supérieure à la vitesse nominale maximale du foret. À vitesses plus élevées, le foret est susceptible de se plier s'il est autorisé à tourner librement sans contact la pièce à travailler, entraînant des blessures corporelles.
- b) Commencez toujours à percer à faible vitesse et avec la pointe du foret en contact avec la pièce à usiner. À des vitesses plus élevées, le foret est susceptible de se plier s'il est autorisé à tourner librement sans entrer en contact avec la pièce à travailler, entraînant des blessures.
- c) Appliquez la pression uniquement en ligne directe avec le foret et n'appliquez pas trop de pression. Les forets peuvent se plier et provoquer une rupture ou une perte de contrôle, blessure.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LE MÉLANGEUR

- a) Tenez l'outil avec les deux mains aux poignées prévues à cet effet. La perte de contrôle peut causer des blessures personnelles.
- b) Assurez-vous d'une ventilation suffisante lors du mélange de matériaux inflammables pour éviter une atmosphère dangereuse. Les vapeurs émises peuvent être inhalées ou être enflammées par les étincelles produites par l'outil électrique.
- c) Ne mélangez pas de nourriture. Les outils électriques et leurs

- accessoires ne sont pas conçus pour traiter les aliments.
- d) Gardez le cordon loin de la zone de travail. Le cordon peut être emmêlé par le panier du mélangeur.
 - e) Assurez-vous que le récipient de mélange est placé dans une position ferme et sécurisée. Un récipient mal fixé peut se déplacer de manière inattendue.
 - f) Assurez-vous qu'aucun liquide ne éclabousse sur le boîtier de l'outil électrique. Le liquide qui pénètre dans l'outil électrique peut causer des dommages et entraîner un choc électrique.
 - g) Suivez les instructions et les avertissements pour le matériau à mélanger. Le matériau à mélanger peut être nocif.
 - h) Si l'outil électrique tombe dans le matériau à mélanger, débranchez immédiatement l'outil et faites-le vérifier par un réparateur qualifié. Plonger la main dans le seau avec l'outil toujours branché peut entraîner un choc électrique.
 - i) Ne plongez pas la main dans le récipient de mélange ni n'y insérez aucun autre objet pendant le mélange. Le contact avec le panier du mélangeur peut entraîner de graves blessures personnelles.
 - j) Démarrez et arrêtez l'outil dans le récipient de mélange uniquement. Le panier du mélangeur peut se plier ou tourner de manière incontrôlée.

SYMBOLES



Pour réduire les risques de blessure, l'utilisateur doit lire le guide d'utilisation.



Double isolation



Avertissement



Portez des lunettes de sécurité

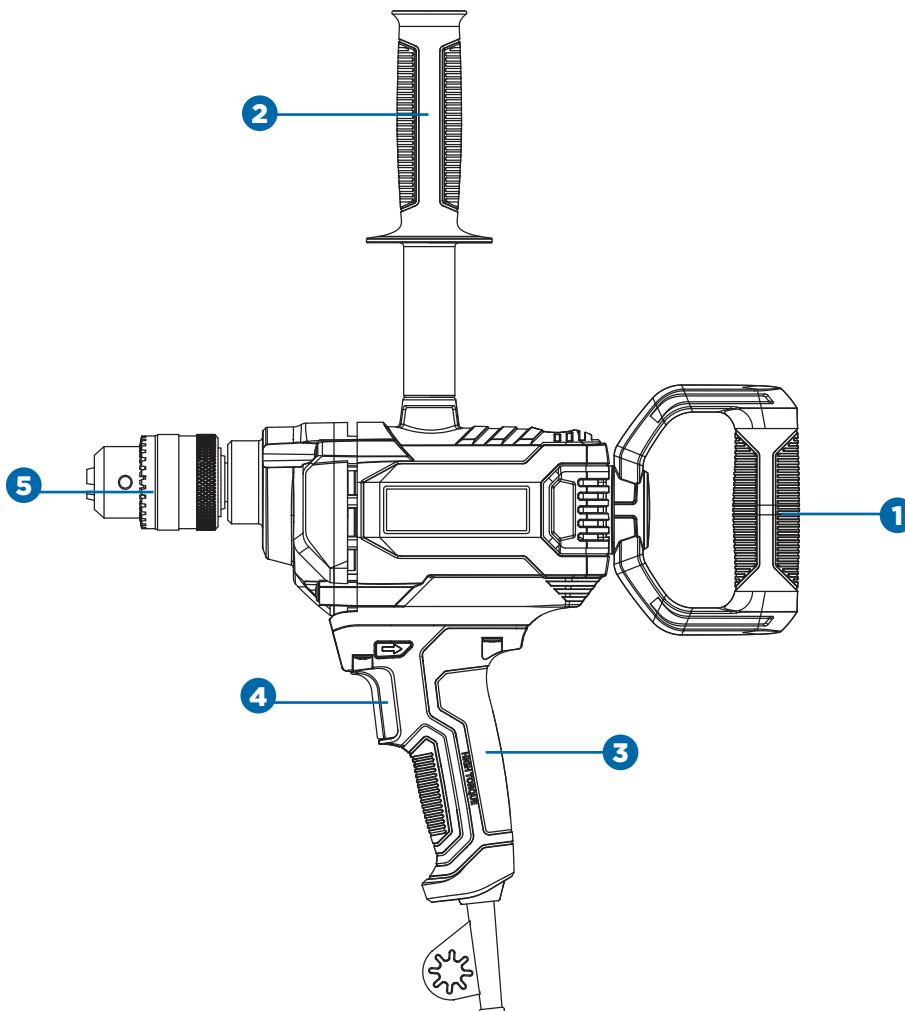


Portez un casque antibruit



Portez un masque antipoussières

N°	Description
1.	Poignée arrière
2.	Poignée auxiliaire
3.	Poignée principale
4.	Bouton Marche/Arrêt
5.	Mandrin
6.	Clé de mandrin (voir fig. A)

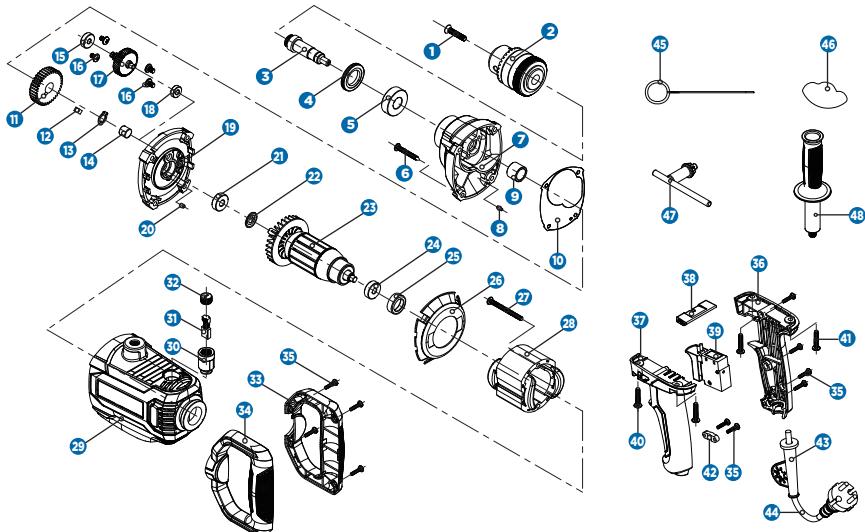


LISTE DES PIÈCES

Pas tous les accessoires représentés ou décrits ne sont inclus dans la livraison standard.

ACCESSOIRES

Poignée auxiliaire	1
Clé de mandrin	1



N°	Description
1	Vis à filetage
2	Mandrin
3	Arbre de sortie de la perceuse
4	Joint à roulement
5	Roulement
6	Vis autotaraudeuse
7	Réducteur
8	Goupille de positionnement
9	Engrenage de limite
10	Plaque
11	Grand engrenage
12	Clé plate
13	Arbre avec ressort électrique
14	Roulement à aiguilles
15	Roulement
16	Vis de roulement
17	Composants d'engrenage intermédiaires
18	Roulement
19	Couvercle central
20	Goupille antichoc
21	Roulement
22	Plaque d'étanchéité de roulement
23	Rotor

N°	Description
24	Roulement
25	Manchon de roulement
26	Anneau
27	Vis autotaraudeuse
28	Stator
29	Châssis
30	Balai
31	Balai de carbone
32	Couvercle de balai
33	Poignée côté droit
34	Poignée côté gauche
35	Vis autotaraudeuse
36	Poignée droite
37	Poignée gauche
38	Tige poussoir d'interrupteur
39	Bouton Marche/Arrêt
40	Vis autotaraudeuse
41	Vis autotaraudeuse
42	Serre-câbles
43	Gaine de câble électrique
44	Câble
45	Anneau
46	Graisse
47	Clé de mandrin
48	Poignée auxiliaire

USAGE PRÉVU :

L'outil sert un double objectif :

1. Mélange de matériaux liquides, en poudre ou granulés;
2. Perçage et desserrage des fixations ainsi que le forage dans le bois, le métal et le plastique.

ASSEMBLAGE

1. MONTAGE DE MÈCHE DANS LE MANDRIN (VOIR FIG. A)

Pour les petites mèches, ouvrez les mors assez grand pour insérer la mèche jusqu'aux goujures. Pour les grandes mèches, insérez la mèche aussi loin que possible. Centrez la mèche au moment de fermer les mors à la main. Placez-la dans la bonne position pour assurer un contact maximal entre les mors du mandrin et la tige de la mèche.

Insérez la clé de mandrin dans chaque trou de clé sur le mandrin et serrez fermement dans le sens horaire. Le mandrin peut être desserré en utilisant un seul trou.

2. POIGNÉE AUXILIAIRE ET POIGNÉE ARRIÈRE (VOIR FIG. B1-C)

L'outil doit être soutenu avec l'une des poignées auxiliaires.

Fixez solidement la poignée auxiliaire supérieure en la vissant dans le filetage situé sur le dessus du carter du moteur.

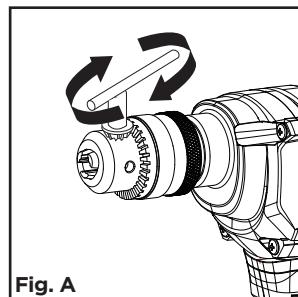


Fig. A

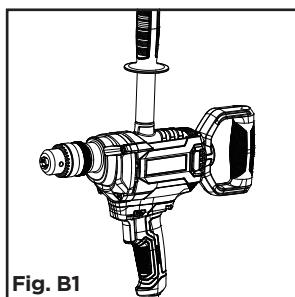


Fig. B1

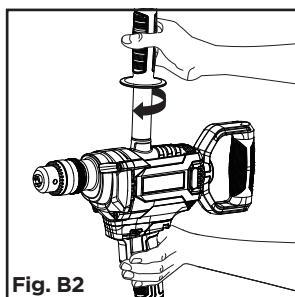


Fig. B2



REMARQUE : Avant d'utiliser l'outil, lisez attentivement le guide d'utilisation.



AVERTISSEMENT!

- Retirez la fiche de la prise avant de procéder à toute opération de réglage, d'entretien ou de maintenance.

La poignée arrière peut être tournée de 360° autour de l'axe de l'outil.

FONCTIONNEMENT

1. BOUTON MARCHE/ARRÊT (VOIR FIG. D)

Appuyez sur le bouton Marche/Arrêt (4) pour mettre l'outil en marche et relâchez-le pour arrêter l'outil.

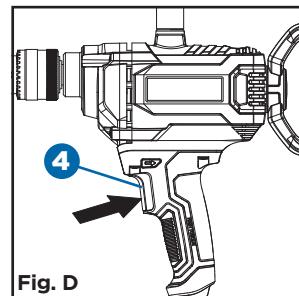
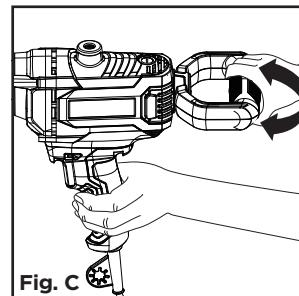
Le bouton Marche/Arrêt comporte également une commutation à vitesse variable qui augmente la vitesse avec plus de pression sur le bouton. La vitesse est contrôlée par la pression exercée sur le bouton.

2. FONCTIONNEMENT DE MÉLANGE

Le choix de la palette de mélange dépend du matériau à agiter. Fixez la poignée auxiliaire avant de commencer à mélanger.

Pour les matériaux à faible viscosité comme les peintures à émulsion, les vernis, les colles, les mastics, les coulis de ciment, utilisez une palette de mélange à spirale gauche. Le matériau est déplacé du haut vers le bas lors de l'utilisation d'une palette de mélange à spirale gauche.

La palette de mélange est poussée vers le haut.



AVERTISSEMENT!



Ne forcez pas l'outil. Utilisez le bon outil pour le travail à effectuer. Un outil approprié exécutera le travail plus efficacement et de façon moins dangereuse s'il est utilisé dans les limites prévues.

AVERTISSEMENT!



- Ne faites pas fonctionner l'outil électrique sur un support.
- Évitez les éclaboussures autour du matériau à agiter afin d'éviter de glisser et de perdre le contrôle de l'outil électrique.
- Évitez l'utilisation prolongée de l'outil électrique à des vitesses inférieures. Sinon, le moteur de l'outil électrique pourrait surchauffer.

Les matériaux à faible viscosité sont mélangés de manière à minimiser les éclaboussures. Pour les matériaux à haute viscosité comme le plâtre, le béton, le ciment, la chape, l'enduit à mastiquer, la résine époxyde, utilisez une pale de mélange à spirale droite. Le matériau est déplacé du bas vers le haut dans une palette de mélange à spirale droite. La palette de mélange pénètre dans le mélange.

Les matériaux à haute viscosité doivent être mélangés soigneusement.

Au cours du mélange, déplacez l'outil électrique dans un mouvement de haut en bas. Nettoyez la palette de mélange après utilisation.

3. FONCTIONNEMENT DE PERÇAGE

Tenez l'outil fermement et exercez une pression légère et constante. Trop de pression à basse vitesse bloquera l'outil. Une pression trop faible empêchera la mèche de couper et provoquera un excès de friction en glissant sur la surface. Cela peut être dommageable pour l'outil et la mèche.

a) PERÇAGE DU BOIS

Assurez-vous que la pièce est serrée ou ancrée fermement. Appliquez toujours une pression en ligne droite avec la mèche. Maintenez une pression suffisante pour que la mèche puisse pénétrer le bois.

Lorsque vous percez des trous dans le bois, vous pouvez utiliser des mèches hélicoïdales. Les mèches hélicoïdales peuvent surchauffer, sauf si elles sont retirées fréquemment pour dégager les copeaux des cannelures. Utilisez un bloc de bois d'appui pour les travaux susceptibles de se briser, comme les matériaux minces. Vous percez un trou plus propre si vous réduisez la pression juste avant que la mèche ne perce le bois. Terminez ensuite le perçage du trou par l'arrière de la pièce.



REMARQUE : Démarrez l'outil à une vitesse lente et augmentez la vitesse en appuyant sur le bouton Marche/Arrêt pendant que la mèche perce la pièce de travail.



REMARQUE : Inspectez toujours les mèches pour usure excessive. N'utilisez que des mèches pointues et en bon état.



REMARQUE : Les mèches sont disponibles avec des queues droites et réduites pour le perçage du bois et des métaux légers. Les mèches à coupe rapide coupent plus rapidement et durent plus longtemps lorsqu'elles sont utilisées sur des matériaux durs.

b) PERÇAGE DU MÉTAL

Il y a deux règles à suivre lors du perçage de matériaux durs :

1. Plus le matériau est dur, plus la pression à appliquer à l'outil est importante.
2. Plus le matériel est dur, plus la vitesse est lente.

Voici quelques conseils pour percer dans le métal. Lubrifiez occasionnellement la pointe de la mèche avec de l'huile de coupe, sauf si vous percez des métaux mous tels que l'aluminium, le cuivre ou la fonte. Si le trou à percer est assez grand, percez d'abord un trou plus petit, puis agrandissez-le à la taille requise – cette méthode est souvent plus rapide à long terme. Maintenez une pression suffisante pour vous assurer que la mèche ne tourne pas seulement dans le trou. Cela peut abîmer la mèche et raccourcir considérablement sa vie.

ASTUCES ET CONSEILS POUR VOTRE OUTIL

Si votre outil électrique devient trop chaud, réglez la vitesse au maximum et faites fonctionner à vide pendant 2 à 3 minutes pour refroidir le moteur.

Lors du perçage dans le métal, utilisez uniquement des mèches en acier rapide en bon état. Il est recommandé de percer un trou pilote avant de percer un trou de grand diamètre dans le métal.

COMMENT ENTREtenir les outils avec soin

Retirez la fiche de la prise avant de procéder à toute opération de réglage, d'entretien ou de maintenance.

Votre outil électrique ne nécessite aucun entretien ou lubrification supplémentaire. Il n'y a pas de pièces réparables par l'utilisateur dans votre outil électrique. N'utilisez jamais de l'eau ou de produits chimiques pour nettoyer votre outil électrique.

Essuyez-le à l'aide d'un chiffon sec. Rangez toujours votre outil électrique dans un endroit sec. Gardez les fentes de ventilation du moteur propre. Gardez toutes les commandes de fonctionnement exemptes de poussière.

Vous pouvez voir de temps en temps des étincelles à travers les fentes de ventilation. Ceci est normal et n'endommagera pas votre outil électrique.

Si le cordon d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son représentant ou une personne qualifiée afin d'éviter tout danger.

DÉPANNAGE

- Si la perceuse ne perce pas correctement, vérifiez que la mèche est pointue et remplacez les mèches avec une usure excessive. Vérifiez que la mèche est réglée pour une rotation vers l'avant pour une utilisation normale.
- Si votre perceuse ne fonctionne pas, vérifiez l'alimentation à la prise de courant.
- Appliquez de la lubrification lorsqu'il est difficile de desserrer la palette de mélange.
- Si le problème de fonctionnement ne peut pas être corrigé, retournez la perceuse chez un concessionnaire agréé pour réparation.

Le présent article de marque MAXIMUM est visé par une garantie d'une durée de cinq (5) ans à compter de sa date d'achat au détail initial couvrant exclusivement les vices de fabrication et de matériaux, et il est soumis aux dispositions suivantes pour ce qui est des composants suivants :

- a) Composant A : L'étui de transport est visé par une garantie d'une durée de un (1) an à compter de la date d'achat au détail initial en cas de vice de fabrication ou de matériaux.
- b) Composant B : Les accessoires, y compris les forets et les lames de scie, ne sont visés par aucune garantie. Sous réserve des conditions et des restrictions décrites ci-dessous, le présent article, s'il nous est retourné accompagné d'une preuve d'achat à l'intérieur de la période de garantie prévue et s'il est couvert par la présente garantie, sera réparé ou remplacé (par un article du même modèle, ou encore par un article de valeur égale ou dont les caractéristiques sont comparables), à l'entière appréciation du centre de réparation autorisé de MAXIMUM Canada (le « Fournisseur de services »). Nous assumerons les frais liés à la réparation ou au remplacement ainsi que le coût de la main-d'œuvre connexe.

Ces garanties sont soumises aux conditions et aux restrictions suivantes :

- a) il est nécessaire de présenter une facture qui atteste l'achat ainsi que la date d'achat;
- b) le Fournisseur de services doit établir l'existence des vices de fabrication et de matériaux et les évaluer;
- c) la présente garantie ne couvre aucun article ni aucune pièce dont l'usure, le bris ou le non-fonctionnement est causé par une utilisation abusive, une mauvaise utilisation, des dommages accidentels, de la négligence ou encore une mauvaise installation, une utilisation inadéquate ou un manque d'entretien (conformément à ce qui est mentionné dans le guide d'utilisation ou le mode d'emploi pertinent);
- d) la présente garantie ne couvre pas l'usure normale, pas plus que les pièces détachées ou les accessoires (y compris les forets et les lames de scie) qui pourraient être fournis avec l'article et qui, de par leur nature, ont une durée de vie limitée et dont on s'attend à ce qu'ils deviennent inutiles ou inutilisables après une période d'utilisation raisonnable;
- e) la présente garantie ne couvre pas l'entretien de routine ni les articles consommables, notamment le carburant, les lubrifiants, les sacs d'aspirateur, les lames, les courroies, le papier abrasif, les forets, les liquides, les joints toriques en caoutchouc, les mises au point ou les ajustements;
- f) la présente garantie exclut les composants suivants, qui pourraient accompagner votre article :
 - 1) l'étui de transport, qui n'est couvert que pendant une période de un (1) an à compter de la date d'achat au détail initial contre les vices de fabrication et de matériaux
 - 2) les accessoires, y compris les forets et les lames de scie, qui ne sont couverts par aucune garantie.
 - g) la présente garantie ne s'applique pas si un tiers qui n'est pas le Fournisseur de services (c'est-à-dire des personnes non autorisées par le fabricant) a causé des dommages en effectuant ou en tentant d'effectuer des réparations, et



- ces réparations ou ces tentatives de réparation non autorisées invalideront intégralement la présente garantie;
- h) la présente garantie ne couvre que les pièces d'origine, sauf si le détaillant ou le fabricant, ou encore des personnes autorisées par le détaillant ou le fabricant, ont réparé ou remplacé les pièces;
 - i) la présente garantie ne couvre pas les articles qui ont été vendus à l'acheteur initial en tant qu'articles reconditionnés ou remis à neuf (sauf indication écrite à l'effet contraire);
 - j) la présente garantie ne couvre pas les articles ni les pièces qui contiennent des pièces d'un autre fabricant, et elle ne s'applique pas si des personnes non autorisées ont réparé ou modifié, ou encore ont tenté de réparer ou de modifier, les articles ou les pièces;
 - k) la présente garantie ne couvre pas la détérioration normale du revêtement extérieur, notamment les égratignures, les bosses, les éclats de peinture ou encore l'oxydation ou la décoloration causée par la chaleur, par des substances abrasives ou par des produits nettoyants chimiques;
 - l) la présente garantie ne couvre pas les composants vendus par d'autres fabricants et identifiés comme tels, lesquels seront couverts par la garantie du fabricant en cause, s'il y a lieu;
 - m) les articles remplacés par le détaillant dans le cadre de l'exécution des obligations découlant de la garantie sont soumis aux conditions de garantie initiales ainsi qu'aux délais connexes écoulés depuis la date d'achat initial; si l'article est acheté au Québec, la durée de la garantie sera prolongée sur une période correspondant au délai pendant lequel le détaillant québécois a gardé l'article en sa possession dans le but d'exécuter les obligations découlant de la garantie; et les articles remplacés ne seront pas considérés comme des nouveaux articles pour les besoins de la garantie;
 - n) les seules obligations du détaillant et du fabricant ainsi que les seuls recours de l'acheteur dans le cadre de la présente garantie se résument à ce qui est mentionné dans les présentes. Les garanties énoncées dans les présentes sont inaccessibles et sont exclusivement accordées à l'acheteur. DE PLUS, LES GARANTIES ÉNONCÉES DANS LES PRÉSENTES REMPLACENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES OU LES AUTRES CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, TACITES OU PRÉVUES PAR LA LOI (Y COMPRIS LES PROTECTIONS PRÉVUES EN VERTU DES LOIS INTITULÉES THE SALE OF GOODS ACT ET THE INTERNATIONAL SALE OF GOODS ACT), QUI DÉCOULENT NOTAMMENT DES HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU DE L'USAGE DU COMMERCE, Y COMPRIS, SOUS RÉSERVE DES LOIS APPLICABLES, LES GARANTIES OU LES CONDITIONS TACITES RELATIVES À LA QUALITÉ MARCHANDE, À LA COMMERCIALITÉ ET À LA PERTINENCE OU AU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR UNE UTILISATION PRÉCISE, ET TOUTES CES AUTRES GARANTIES SONT EXPRESSÉMENt REJETÉES PAR LE DÉTAILLANT ET PAR LE FABRICANT.

RESTRICTIONS SUPPLÉMENTAIRES

La présente garantie s'applique exclusivement à l'acheteur initial et est inaccessible.

La présente garantie sera applicable pendant cinq (5) ans à compter de la date d'achat au détail initial qui est indiquée sur la facture.

Ni le détaillant, ni MAXIMUM Canada, ni le fabricant ne seront responsables des autres frais, pertes ou dommages, y compris les dommages indirects, accessoires, punitifs ou consécutifs, qui pourraient découler de la vente ou de l'utilisation de l'article ou de l'incapacité à l'utiliser.

Le détaillant, MAXIMUM Canada et le fabricant ne seront en aucun cas tenus responsables envers l'acheteur en ce qui a trait à une réclamation relative

a) à des dommages indirects, spéciaux, punitifs, accessoires, exemplaires ou consécutifs; b) à une indemnité pour la perte de bénéfices, de revenus escomptés, d'épargne ou de clientèle, ou toute autre perte de nature économique pour l'acheteur; c) à des dommages punitifs, exemplaires ou aggravés, qu'elle qu'en soit la cause; d) à une participation ou à une compensation relative à une réclamation présentée contre l'acheteur; e) aux dommages liés aux articles d'un tiers ou aux services fournis par un tiers ou aux matériaux de l'acheteur; ou f) aux dommages liés à l'interruption, aux retards, aux erreurs ou aux omissions; dans chaque cas en vertu de tout principe en droit ou en justice, découlant de la présente garantie ou relativement à celle-ci, même si l'éventualité de ces événements a fait l'objet d'un avis. Malgré les dispositions qui figurent dans les présentes et les droits conférés à l'acheteur en vertu des lois et de l'équité ou autrement, aux termes de la présente garantie, la responsabilité du détaillant ou du fabricant, qu'elle découle d'un contrat, d'un délit civil, du fait de l'article ou de toute autre cause, ne pourra en aucun cas être globalement supérieure au montant payé au détaillant par l'acheteur pour l'article visé par la présente garantie.

AVIS AU CONSOMMATEUR

La présente garantie vous confère des droits spécifiques reconnus par la loi. Vous pourriez disposer de droits supplémentaires qui varient d'une province à l'autre. Les dispositions qui figurent dans la présente garantie ne visent pas à limiter, à modifier, à réduire ou à exclure quelque garantie prévue dans les lois provinciales ou fédérales applicables.

En plus de la garantie limitée de 5 ans, cet article de marque MAXIMUM est couvert par notre garantie suivante :

GARANTIE DE RÉPARATION D'UNE DURÉE DE 1 AN

À tout moment au cours de la première année suivant l'achat du présent article, MAXIMUM Canada exécutera l'entretien de l'article et remplacera les pièces essentielles qui sont anormalement usées par suite d'une utilisation normale de l'article.

Les éléments suivants sont exclus de la garantie de réparation de 1 an :

- les pièces ou les éléments manquants ou endommagés en raison d'une utilisation abusive ou d'une mauvaise utilisation; et
- une usure des pièces ou des accessoires non essentiels qui ne touchent pas la fonction principale de l'article.

GARANTIE DE SATISFACTION D'UNE DURÉE DE 90 JOURS

Si vous n'êtes pas entièrement satisfait du fonctionnement de votre article de marque MAXIMUM pour quelque motif que ce soit, vous pouvez le retourner, accompagné d'une preuve d'achat, dans les 90 jours suivant la date d'achat afin de procéder à un échange ou d'obtenir un remboursement intégral.

Importé par MAXIMUM Canada Toronto, Canada M4S 2B8

Fabriqué en Chine

